

# Elections tacites...

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 555

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263497>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b><br/>M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b><br/>M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p> | <p><b>Organe officiel</b><br/>des publications de l'Alliance nationale<br/>de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leur auteurs</p> | <p><b>ABONNEMENTS</b><br/>SUISSE. . . . . Fr. 6.—<br/>ÉTRANGER. . . . . 8.—<br/>Le numéro . . . . . 0.25</p> <p>Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p> | <p><b>ANNONCES</b><br/>11 cent. le mm.<br/>Largeur de la colonne: 70 mm.<br/>Réductions p. annonces répétées</p> |
|--|---|---|--|

Nous avons jusqu'à présent trop peu fait appel aux femmes, et une conseillère fédérale ne pourrait que nous être utile.

Félix MUESCHLIN.

(Article paru dans le journal zurichois «Die Tat» au moment des élections des Chambres fédérales.)

## Elections tacites...

« Pour nous, femmes, les élections sont toujours tacites... » a spirituellement déclaré l'autre jour l'une de nos plus ferventes suffragistes vaudoises. Et cela est tristement vrai. Qu'il s'engage, comme dans quelques-uns de nos cantons, des luttes acharnées entre partis politiques opposés, ou que, comme dans tant d'autres, l'on renvoie paisiblement des hommes blanchis sous le harnais parlementaire à ce Conseil National auquel, le printemps dernier encore, l'on souhaitait si fort des hommes nouveaux — pour nous femmes, le résultat sera toujours identique: nous ne serons pas consultées, notre avis ne sera pas demandé, et nous serons soumises à des lois élaborées et votées par des hommes que nous n'aurons pas choisis.

Nous devrions avoir pris l'habitude de cette situation anormale depuis tant d'années que nous menons la lutte suffragiste. Eh! bien, non. Et avec toutes celles qui ont travaillé au cœur l'amour du pays, qui comprennent véritablement la valeur et la signification des libertés proclamées par lui, c'est chaque fois le cœur lourd que nous entendons les cloches appeler au scrutin la masse des électeurs masculins — dont un si grand nombre se soucie souvent si peu de remplir son devoir civique! Et cela même, cela surtout, à cette date d'octobre 1939. Car la guerre, loin d'assoupir la force de notre revendication, loin de nous la faire juger comme à certaines désuète et même incongrue! L'ancre au contraire plus profondément en nous. Nous souffrons davantage de n'être que des Suisses de deuxième catégorie, et de ne pas pouvoir — et quels que soient les efforts que nous avons

tentés pour cela — servir notre pays de tout l'élan de notre effort. Nous souffrons davantage en ces heures noires, où l'on éprouve si vivement le besoin instinctif de se presser à l'abri du même drapeau, de nous savoir parées, avec défense d'en sortir, dans la catégorie des incapables et des inutiles. Nous songeons avec plus d'intensité aux paroles du roi de Danemark, lorsqu'en 1915, dans des circonstances tristement analogues à celles que nous vivons, il signa l'acte parlementaire reconnaissant aux femmes de son pays le droit de suffrage complet: « Pour assurer l'unité nationale en face de la crise européenne... » Lequel de nos premiers magistrats aurait chez nous le courage d'en dire autant?...

Plusieurs, parmi les suffragistes qui, tout comme nous, ont éprouvé ce sentiment douloureux, ont tenu à le manifester publiquement. Nous publions ci-dessous le texte de l'annonce émanant de l'Association bâloise pour le Suffrage; à Genève, l'on n'a renoncé à en faire autant que pour motifs financiers, et vu la lourde charge que va imposer à l'Association suffragiste la prochaine votation populaire sur l'initiative constitutionnelle cantonale. Le Comité Central suisse, de son côté, se prépare à adresser un message spécial aux nouvelles Chambres pour leur première séance. Ainsi, un peu partout, l'on a songé, et on l'a dit, à ce que représentaient pour les femmes comme pour les hommes ces élections en temps de guerre, cette législature dont les débuts vont se faire sous un ciel si lourd de menaces, et pour laquelle on a bien voulu tenter de faire l'union entre les partis politiques masculins, mais en ignorant toujours, et quand même l'heure du danger commande de serrer les rangs, la plus nombreuse moitié de notre peuple.

E. Gd.

discussion de ceux des problèmes actuels qui préoccupent surtout les femmes suisses, et grâce à une excellente organisation, l'on passa sans fatigue ni précipitation d'un sujet à l'autre, ce tour d'horizon féminin permettant à chacune de recueillir de précieuses suggestions. Essayons de suivre ce bon exemple, et d'être brève à notre tour.

Le rapport de la présidente, qui rendit compte de l'activité du Comité durant le dernier exercice, toucha à tant de questions que seule l'énumération nous en est permise ici: service auxiliaire féminin, collecte du 1<sup>er</sup> août pour les mères nécessiteuses, Exposition nationale, foyers du soldat, renchérissement du coût de la vie, service civil des jeunes filles, travail des Commissions, service domestique, relations tant avec la Croix-Rouge suisse qu'avec d'autres organismes ou groupements nationaux, assurance-vieillesse et survivants, « label », presse féminine, rapports avec le Conseil International des Femmes, problème des réfugiés... et j'en passe! L'on réalise bien ainsi la sorte d'omniscience que doivent posséder les membres du Comité de notre Conseil national des Femmes pour aborder en connaissance de cause tant de sujets si variés!

campagnards, sachant les catastrophes familiales qu'entraînent souvent ces cautionnements si imprudemment donnés, généralement après boire, par des hommes plus faibles que généreux, applaudiront à ces démarches. Très diplomatiquement on ne réclame pas que l'autorisation de la femme soit nécessaire, afin de ne pas risquer de couler le bateau en le chargeant trop, mais bien l'autorisation des deux époux, les mettant ainsi sur un pied d'égalité — quand même, nous nous demandons si les cas de cautionnement par des femmes mariées à l'insu de leur époux sont fréquents? Bien que cette proposition ait rencontré un accueil sympathique au sein de la Commission d'experts, de la part de M. Huber (Saint-Gall) notamment, un féministe de tout temps, elle a été rejetée par 11 voix contre 8. Il s'agit donc maintenant de reprendre la question au Parlement.

(La fin en 2<sup>me</sup> page.) E. Gd.

## Le Pays fait appel aux Femmes

C'est grâce à leur appui que notre vie économique peut subsister. C'est grâce à leur calme réfléchi que se maintient l'attitude digne de notre peuple. Leur concours est indispensable à tout notre effort actuel d'hygiène, de défense aérienne et de protection sociale.

## Le Pays a besoin des Femmes

Concitoyens et concitoyennes, déclarez-vous en faveur du suffrage féminin.

Traduction de l'annonce insérée dans la plupart des grands journaux de leur canton par les suffragistes bâloises au moment des élections fédérales.

## AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos lecteurs, ainsi que tous les correspondants particuliers de notre Rédactrice, de bien vouloir prendre note que, dès la parution de ce numéro, et jusqu'à nouvel avis, l'adresse de la Rédaction du MOUVEMENT est de nouveau

17, rue Töpffer, Genève

et que tout envoi adressé aux Crêts de Pregny subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

## L'Alliance à Winterthur

L'une de nous l'a dit sous une forme joliment imagée: en ces temps d'inquiétude, nous éprouvons le même besoin que des poussins frais échappés du nid de nous grouper, de nous serrer les uns contre les autres dès que le forage gronde. On peut le constater facilement à l'affluence qu'attire toute manifestation qui répond à ce besoin presque instinctif de sécurité mutuelle; et celles qui craignent que l'Assemblée générale de notre « Parlement féminin suisse » ne réunît qu'un public clairsemé péchaient par un défaut de psychologie. L'événement l'a bien prouvé: cette Assemblée, que l'on avait d'abord songé à supprimer, puis dont la date, changée à plu-

sieurs reprises, n'avait été que tardivement connue; cette Assemblée fixée à Winterthur, donc tout au bout de la Suisse, — c'était M<sup>lle</sup> Zellwegger qui assurait autrefois que, pour les Romandes, ce qui est situé au delà de Zurich est considéré comme terre exotique! — et pas très loin de la frontière; cette Assemblée au programme remanié au dernier moment pour le mettre en harmonie avec les circonstances, avait attiré la grande foule des délégations. La salle du Casino fut trop étroite pour les 300 à 400 participantes qui s'y écrasaient, et qui avaient accouru de toutes les parties de notre pays, de Genève comme du Tessin, de Bâle comme de Neuchâtel ou des Grisons... Sans doute, le fait que la seconde journée devait être consacrée entièrement à une dernière visite de l'Exposition nationale avait-il aussi contribué à cet afflux, bon nombre de nos Welches ayant fait leurs plans en les combinant avec une halte à Zurich; mais le sérieux de l'Assemblée, la conviction profonde des oratrices, le ton élevé de la discussion, l'émotion contenue avec laquelle fut écouté le chant grave de la Landsgemeinde, les excellentes paroles d'ouverture de la présidente, M<sup>lle</sup> Nef, — tout ceci donna à cette journée de Winterthur un caractère réconfortant et bienfaisant.

Une autre caractéristique heureuse de cette Assemblée fut la constatation que, lorsque l'on est vraiment décidé à venir dans un temps voulu à bout d'un ordre du jour chargé, on le peut. Le programme, en effet, avait été remanié de façon à laisser du temps à la

Autre excellente réforme dans l'ordre du jour de l'Assemblée: pas de rapport financier oral (rapport qui ne sert généralement à rien, les chiffres glissant sur l'esprit des auditeurs comme la pluie sur les plumes d'un moineau!), mais un simple rappel de la trésorerie au rapport ronéographié distribué par avance aux déléguées. Que la fortune de l'Alliance baisse, cela n'a rien d'étonnant — et nous dirons même que de normal — dans les temps actuels, mais notre grande Fédération nationale n'est cependant pas prête à la faillite, puisque ses recettes de l'exercice 1938-1939 accusent encore un solde créateur de plus de 450 fr.!

La présentation des rapports des Commissions étant supprimée, puisque aussi bien l'on pourra les lire une fois imprimés, l'Assemblée entendit d'abord deux brèves communications, dont le sujet figurait sur le premier programme, et que leurs auteurs ont aimablement accepté de résumer pour gagner du temps. M<sup>lle</sup> Nageli, l'alerte et active directrice du Bureau de conseils financiers de la Banque Populaire à Zurich, parla de la tentative faite par la Société coopérative Saffa auprès de la Commission fédérale qui s'occupe de la révision de la loi sur le cautionnement, pour que soit introduite une disposition, exigeant pour que le cautionnement soit valable le consentement de l'autre époux que celui qui signe le néfaste papier. Toutes celles de nos lectrices qui sont en contact avec les milieux

„L'accordéoniste“  
Exposition Marg. Pellet  
(Neuchâtel)



(Voir article en 4<sup>e</sup> page.)